



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2281

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Réaménagement de l'avenue Roger Salengro - Etudes préalables - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Touleron

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2281**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Réaménagement de l'avenue Roger Salengro - Etudes préalables - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'avenue Roger Salengro à Vaulx en Velin est un axe nord-sud majeur du quartier du Carré de Soie à proximité du Boulevard urbain est (BUE).

Il est prévu de reprendre sa partie centrale dans le cadre de la valorisation de ce nouveau quartier et des secteurs supports d'une centralité de proximité, valorisation attendue entre quartier existant et quartier en devenir (proximité du secteur des textiles artificiels du Sud-Est -TASE-, qui représente, à court terme, un des principaux secteurs de développement du Carré de Soie).

L'opération a donc pour objet de valoriser l'avenue Roger Salengro, support d'une centralité de proximité, en accompagnement du grand projet urbain du Carré de Soie.

Au-delà de cet objectif général, les objectifs particuliers poursuivis par cette opération sont les suivants :

- conforter l'axe à l'échelle du quartier,
- rendre cohérente et lisible l'identité de l'axe,
- valoriser et reconstituer le patrimoine arboré,
- faciliter l'accessibilité piétonne,
- sécuriser les abords du groupe scolaire,
- apaiser la circulation,
- soutenir l'attractivité des commerces de proximité,
- renforcer l'articulation avec les équipements publics,
- prendre en compte les enjeux du développement durable.

Le périmètre du réaménagement concerne le tronçon entre l'avenue du Bataillon Carmagnole Liberté à la rue Pierre Corneille, carrefours non compris, soit un linéaire de 360 mètres.

Des études préalables à cette opération d'aménagement sont nécessaires afin d'élaborer le programme et auront pour objet :

- constitution d'un diagnostic du site avec les données, notamment sur l'accessibilité piétonne, la circulation et le stationnement et la constitution de la voirie,
- production de plans topographiques et de plans de réseaux,
- réalisation d'une mission coordination sécurité, prévention et santé en phase conception.

De plus, afin d'avoir un alignement continu et un profil homogène de voirie, il est envisagé d'acquérir à l'amiable une bande d'environ 3,60 mètres de large représentant une surface de 173 mètres carrés.

A noter que la maîtrise d'œuvre sera réalisée en interne.

Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2009-2014 dans le cadre de la politique : "Faire de l'environnement un moteur de développement - développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement - faciliter les échanges entre les différents pôles urbains (axe C 12)".

Par ailleurs, ce projet est identifié dans le plan d'action du grand projet de ville (GPV) Vaulx en Velin et pourrait faire l'objet d'un financement au titre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Afin de poursuivre le processus opérationnel, le conseil de Communauté est saisi pour une demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme pour les premières études d'un montant de 100 000 €.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement serait le suivant : 25 000 € de crédits d'investissement en 2011 et 75 000 € de crédits d'investissement en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des études préalables du réaménagement de l'avenue Roger Salengro à Vaulx en Velin.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C 1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2440, pour un montant de 100 000 € en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier suivant :

- 25 000 € TTC en dépenses pour 2011,

- 75 000 € TTC en dépenses pour 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.